

ÉCOLE PAUL-BRUCHÉSI



1310 boul. Saint-Joseph Est
Montréal, Québec
H2J 1M2

Téléphone : (514) 596-5845
Télécopie : (514) 596-5847
Site web: <http://www.csdm.qc.ca/bruchesi>

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Date: 29 octobre 2009
Endroit: Salle de conférence, École Paul-Bruchési
Heure: 18h45

PROCÈS-VERBAL

Présences :

Karen Gold, parent
Marc Jarry, parent
Charles Saint-Jean, parent
Michelle Newell, parent
Nancy Fink, parent
Dominique Aubin, enseignante
Nadine Blais, enseignante
Mario-Jacques Longpré, enseignant
Pascal Héon, enseignant
Érick Laperrière, Technicien du Service de garde
Danielle Charland, Directrice

1. Ouverture de l'assemblée

L'assemblée est ouverte à 18h50.

2. Vérification du quorum

Le quorum est constaté.

3. Présentation des membres du Conseil d'Établissement

Les membres se présentent à tour de rôle. On note la présence de François Vaillancourt, commissaire scolaire du district 12.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'adoption est proposée par Karen Gold, appuyée par Nancy Fink. Adopté à l'unanimité

5. Adoption du procès verbal de la réunion du 2 septembre 2009

L'adoption est proposée, sans modifications, par Charles Saint-Jean, appuyé par Érick

Laperrière.

Hors d'ordre

La parole est donnée à monsieur Vaillancourt qui se présente et profite de l'occasion pour présenter le nouveau *Plan Réussir* de la CSDM. Ce plan quinquennal est issu d'une vaste consultation de tous les intervenants gravitant autour du milieu scolaire. Il se veut une façon d'intervenir plus tôt et de mieux influencer le cheminement des élèves. En outre, le plan instaure une notion de reddition de compte des écoles face à des cibles fixées par la CSDM et par elles-mêmes. Pour atteindre ces cibles, trente (30) moyens sont offerts aux écoles. Celles-ci devront aligner leurs plans de réussite sur le nouveau *Plan Réussir*. Le plan de réussite est dû pour approbation par le CÉ en janvier, suivra la validation à la CSDM au cours de l'été et sa mise en place pour l'année 2010-2011. Les résultats seront rendus publics en juin 2011. Monsieur Vaillancourt reste vague quand questionné sur la notion de publication. Le budget alloué au nouveau plan est de 6,6 million sur 5 ans ; ces sommes seront réparties inégalement dans l'ensemble de la CSDM. Monsieur Vaillancourt ne prévoit pas que l'école Paul-Bruchési reçoive un montant très élevé, vu le milieu favorisé dans lequel elle est située et son bon taux de réussite.

La discussion dérape vite sur le terrain des surplus récupérés par le MELS et redistribués à la CSDM. Monsieur Vaillancourt annonce d'ailleurs que le 10% (des 28 millions récupérés) retourné à la CSDM pour cette année sera réinvesti dans le *Plan Réussir*. Quant aux fondements et aux raisons de la récupération par le MELS de ces sommes, monsieur Vaillancourt se dit tout aussi choqué et heurté que qu'il soit et souligne qu'il n'est pas un expert en fiscalité et ne peut nous expliquer quoi que ce soit plus avant.

Il termine sa visite en rappelant qu'il dispose d'un budget d'entre 900 et 1000 dollars pour supporter des activités au profit des élèves. Une demande signée par l'OPP doit lui être soumise à cette fin.

6. Pouvoir du C.É. et rôle des différents membres

6.1 Nominations aux postes du C.É.

Karen Gold, appuyée par Marc Jarry, propose Charles Saint-Jean à titre de président. La proposition est approuvée à l'unanimité.

Nancy Fink, appuyée par Karen Gold, propose Marc Jarry à titre de vice-président. La proposition est approuvée à l'unanimité.

Charles Saint-Jean, appuyé par Erick Laperrière, propose Karen Gold à titre de trésorière. La proposition est approuvée à l'unanimité.

Nancy Fink est élue à l'unanimité comme membre du C.É. siégeant à la Fondation de l'École.

Quant au poste de secrétaire, il sera comblé, à tour de rôle, tout au long de l'année, par le dernier participant arrivé à la réunion.

6.2 Fonctionnement du C.É. : régie interne

Présentation du document *Règles de régie interne du conseil d'établissement de l'École Paul-Bruchési*. Le C.É. convient que les membres désirant se faire rembourser des frais de garde pour les réunions du C.É. devront le faire lors de la réunion suivante en y présentant un reçu à cette fin sous peine d'être forclos. Marc Jarry, appuyé par Karen

Gold, propose l'adoption des règles de régie interne. Adoptées à l'unanimité.

6.3 Calendrier des rencontres

Les rencontres auront lieu les 26 novembre 2009 (AGA de la fondation de l'école), en 2010 : les 21 janvier, 25 février, 25 mars, 4 mai, 10 juin et 3 septembre.

6.4 Objectifs du C.É. pour l'année 2009-2010

1-Développer des alternatives au manque d'espace dans l'école.

2-Améliorer la qualité de vie des élèves en regard, particulièrement, des activités parascolaires, du mobilier de l'école et des besoins informatiques.

3-Revoir le mode de financement de différentes activités de l'école et trouver des nouvelles avenues pour combler des besoins récurrents ou ponctuels.

4-Faire des représentations à la STM pour faciliter l'accès des élèves au transport en commun lors des sorties.

7. Programmes MELS : aide au devoir et école en forme et en santé.

Madame Danielle Charland a présenté les projets suivants dans le but de recevoir des sommes additionnelles pour les élèves. À cet égard, elle reçoit les félicitations du C.É.

École en forme et en santé : Les fonds alloués au programme le sont en fonction du nombre de participants. L'école recevra donc 1553\$. Cette somme servira à financer, pour les élèves du troisième cycle : (1) une période supplémentaire d'éducation physique hebdomadaire; (2) l'activité récré-tennis; (3) la participation au cross country régional ainsi que (4) des rencontres sportives amicales avec des écoles du quartier. .

Aide au devoir : Cette activité cible les élèves en difficulté d'apprentissage de la 2^{ième} à la 4^{ième} année. Elle leur permet d'obtenir de l'aide ainsi que des ressources pour leur famille, via la Maison d'Aurore. La somme obtenue est de 10 216 dollars.

8. Programmation des activités éducatives 2008-2009

Danielle Charland présente les différentes activités éducatives pour l'année scolaire en cours, leurs coûts et la façon de diviser ceux-ci entre les parents et le don espéré de la Caisse Populaire Saint-Stanislas. Le C.É. reconnaît les efforts déployés par les titulaires pour trouver et organiser des sorties variées et les intégrer à leur enseignement. Sans questionner l'opportunité et la pertinence des activités dont les frais sont plus substantiels, le C.É. s'inquiète toutefois de la possibilité, pour certaines familles, de ne pouvoir les acquitter. La direction assure que jamais un enfant n'a été exclu d'une activité par manque de ressources financières. En outre, on soulève la possibilité d'ententes de paiement, d'intervention de la fondation de l'école et la politique de la CSDM qui préconise une surfacturation aux parents, sous l'item livres et manuels scolaires dans le but de dégager des surplus pouvant être affectés, au besoin, à de tels cas. Dominique Aubin, appuyée par Nancy Fink, propose l'adoption de la programmation, adoptée à l'unanimité.

9. Fondation Paul-Bruchési et soirée/nuit de Noël

La Fondation s'est impliquée activement, depuis le début de l'année dans deux dossiers :

Tout d'abord, elle a financé une formation web pour certains intervenants de l'école afin

que ceux-ci puissent participer activement au renouveau de la vitrine web de l'école. Celle-ci sera maintenant de format carnet avec des pages fixes et des pages variables. Ce format, plus flexible, semble convenir d'avantage aux besoins de l'école. Cette formation a coûté 775 dollars et Danielle Charland, Érick Laperrière, Adeline Caron (maman), Catherine Houle et Pascal Héon y ont participé.

La fondation a aussi permis de dénouer l'impasse qui menaçait la soirée et la nuit de Noël. Historiquement, l'activité de Noël requérait un changement dans les habitudes de travail des enseignants et des éducateurs du service de garde. Les enseignants qui avait passé la soirée ou la nuit avec leurs élèves les remettaient au service de garde à 8h10 et, ensuite, nettoyaient et rangeaient leur classe avant de quitter; les heures passées la veille avec les enfants étant imputées comme journée de travail du lendemain. Les éducateurs, quant à eux, devaient modifier leur horaire habituel de travail et se voyaient confinés dans un rôle de gardien *de facto* avec des enfants souvent amorphes à cause des activités de la veille et contraints de travailler dans des locaux épars, sans budget additionnel, puisque la journée en est une normale donc sans possibilité de charger une somme additionnelle aux parents utilisateurs. Les éducateurs étaient en outre frustrés de l'attitude de certains parents qui utilisaient le service de garde de façon intermittente pour terminer leurs emplettes nécessaires aux célébrations de la grande fête de la lumière et du partage. L'ensemble de ces facteurs les plaçaient dans l'impossibilité de faire des vraies activités organisées puisque les enfants quittaient, revenaient et que le va-et-vient dans l'école nuisait au bon déroulement d'une saine journée d'animation.

Cette année, la fondation fournira 2000 dollars pour payer une activité d'animation au gymnase, le matin, ainsi qu'un dîner fourni par le service de garde. Les éducateurs travailleront sur deux horaires, de 7h à 13h et de 12h à 18h. La situation des enseignants demeure inchangée.

Nancy Fink, appuyée de Nadine Blais, propose que le C.É. remarque les efforts déployés pour en arriver à une solution satisfaisante pour tous et s'inquiète quant à la pertinence et la pérennité de cette activité. Tout en entérinant le plan final du déroulement de l'activité, le C.É. recommande une réflexion approfondie sur cette activité, avant le début de la prochaine année scolaire dans le but de ne pas créer d'expectatives inutiles chez certains. Adopté à l'unanimité.

La séance est ajournée à 22h05 et remise au mardi 3 novembre 2009 à 18h45.

3 novembre 18h56, la séance est ouverte, sont présents : Érick Laperrière, Danielle Charland, Karen Gold, Pascal Héon, Marc Jarry, Nancy Fink et Charles Saint-Jean. Le quorum est constaté.

10. Budget de l'école

Danielle Charland et Érick Laperrière font le point sur l'état du budget de l'an dernier et du rapatriement par le MELS des surplus dégagés par le service de garde (72 000\$) et par l'école (12 000\$). Le C.É. est surpris et outré de ce geste du MELS. Nancy Fink, appuyée par Marc Jarry, propose la mise sur pied d'un comité de surveillance du nouveau cadre financier qui sera constitué des membres du C.É. qui sont intéressés d'y participer. Les communications se feront par courriel. Adopté à l'unanimité.

Marc Jarry propose d'appeler le commissaire Vaillancourt pour obtenir d'avantage d'informations ou rencontrer un responsable de la CSDM qui pourrait expliquer d'avantage la situation.

11. Mot de la direction

Danielle Charland explique la mise sur pied du comité vert Brundtland composé d'elle-même, Érick Laperrière, Dominique Aubin, titulaire, Martin Bouchard, concierge de l'école, Catherine Houle, conseillère pédagogique et Marie-Claude Lemire, parent ainsi que d'élèves. Le comité a pour but d'actualiser et de garder bien en vie le processus de réflexion Brundtland.

Danielle Charland souligne également les demandes de subventions Éco École faite auprès des épiceries Métro. La première concerne la plantation d'arbres dans la cour d'école et la seconde un projet de récupération et mathématique présenté par la conseillère pédagogique, Catherine Houle.

11.1 Retour sur l'Assemblée générale de parents

L'assemblée générale annuelle s'est bien déroulée, mais on déplore le fait que seulement 27 (19 en faisant abstraction des membres de l'ancien et du nouveau C.É.) parents étaient présents.

Le C.É. recommande donc que l'an prochain, l'assemblée annuelle de parents soit tenue le même soir que les rencontres parents-enseignants. Cette-dernière activité aurait lieu de 18h30 à 19h30 et serait suivie de l'assemblée générale à 19h45 au cours de laquelle il y aurait présentation des spécialistes et où un goûter serait offert. Le C.É. recommande aussi que la date retenue pour la tenue de ces activités soit le 9 septembre 2010.

La proposition est présentée par Charles Saint-Jean appuyé de Nancy Fink. Adoptée à l'unanimité.

11.2 Retour sur la rencontre parents-enseignants

Rien à signaler sur ce front.

11.3 Plan de réussite 2009-2010 / *Plan Réussir*

Danielle Charland explique que le plan de réussite de l'école devra s'arrimer avec le *Plan Réussir* de la CSDM. Le 20 novembre prochain aura lieu la journée CSDM pour déterminer les cibles et échanger sur les moyens à mettre en œuvre pour les atteindre. Le plan de réussite sera confectionné par la direction et l'équipe école au cours des prochains mois et sera présenté au C.É. lors de la séance de janvier, pour approbation.

12. Plan triennal

Danielle Charland présente le document décrivant le processus d'adoption du plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2010-2013 (PTRDI). Il s'agit d'un processus de trois ans qui commence un nouveau cycle à la CSDM. La consultation se fait actuellement au Réseau sud qui nous a transmis une proposition de PTRDI qui sera adopté lors de leur prochaine réunion. Cette proposition est libellée : RECHERCHER, dès l'année 2009-2010, une solution au manque d'espace anticipé (...) en vue d'une mise en place pour l'année scolaire 2010-2011.

Le C.É. réitère la nécessité pour l'école de s'approprier les locaux actuellement occupés par le Centre Optimum. À cette fin, il soumet une proposition au Réseau sud faisant état de la situation de l'espace dans l'école, de la recherche déjà amorcée de nouveaux espaces et des démarches déjà faite au cours de l'année 2008-2009. Cette proposition sera rédigée par Charles Saint-Jean, soumise aux membres du C.É. pour commentaires et approbation

et signée par Danielle Charland et Charles Saint-Jean.

Proposé par Nancy Fink, appuyée de Karen Gold. Adopté à l'unanimité.

13. Rapport du délégué au Comité de parents du Réseau sud

Marc Jarry nous a, préalablement à l'actuelle séance du C.É., rendu compte par courriel de la réunion du 19 octobre dernier. Ces explications ont menées au point 10 de la présente séance.

14. Service de garde

La journée pédagogique du 16 avril 2010 qui prévoyait une sortie à l'Écurie 1101 ne peut avoir lieu à cet endroit pour une centaine d'élèves de la 3^{ième} à la 6^{ième} année. Érick Laperrière demande donc au C.É. de remplacer cette sortie par une autre au centre *Laserquest* de Laval.

Charles Saint-Jean, appuyé par Nancy Fink, propose que devant l'absence d'autres choix et après les explications au sujet de l'activité, le C.É. approuve la sortie au *Laserquest* mais recommande que le service de garde recherche d'autres solutions pour l'avenir et qu'il rembourse les parents insatisfaits qui ne voudraient pas que leur(s) enfant(s) participe(nt) à cette sortie. Adopté à l'unanimité.

Les membres du Service de garde désirent aussi entamer une démarche en vue d'organiser un voyage à Disney world en Floride. Cette expérience a déjà été tentée et s'est avéré un succès. Le C.É. demande que les organisateurs potentiels préparent un canevas de projet et que celui-ci soit soumis au C.É. lors d'une réunion ultérieure dans laquelle on retrouverait clairement cet item à l'ordre du jour.

15. Organisme de participation des parents (OPP)

Charles Saint-Jean fait état d'une formation disponible pour les membres de l'OPP. Il en a d'ailleurs informé Caroline Beaulieu, présidente. Le document est remis à Nancy Fink qui le fera parvenir à qui de droit.

16. Correspondance

Aucune correspondance.

17. Points divers

Nancy Fink explique son étonnement lorsqu'elle a reçu un document intitulé : *Le programme pile pour la vie^{mc}, pour votre sécurité et celle de votre enfant*. Il s'agit d'un programme offert par une compagnie privée d'Ottawa qui offre de verser une somme (50 cents) à l'école pour chaque pile de détecteur de fumée achetée par les parents. Cette offre, transmise par l'école aux parents, sur du papier à entête de l'école porte clairement à confusion. Il s'agit d'un cautionnement de l'école d'une activité commerciale privée.

Danielle Charland explique qu'il s'agit probablement d'un document reçu de la CSDM et qui a été photocopié, par erreur, sur du papier entête de l'école. De surcroît, il s'agit d'un programme duquel la CSDM s'est désaffilié et assure que le tout a été fait de bonne foi.

18. Levée de l'assemblée

Érick Laperrière, secondé par Danielle Charland, propose la levée de l'assemblée à 22h10.

Danielle Charland, Directrice

Charles Saint-Jean, Président



